

Le 21 octobre 2018

Tout ce que vous voulez savoir sur le protocole de piquetage

Chaque fois que le STTP est contraint de déclencher une grève, il conclut des protocoles de piquetage autorisant les membres d'autres syndicats à se présenter au travail, dont ceux du SEPC (un élément de l'AFPC) et le personnel d'entretien ménager ou de la cafétéria. Bien entendu, ces protocoles ne visent pas le personnel de supervision ou de direction ni les membres de la haute direction de Postes Canada.

Cette fois-ci, le protocole ne vise pas les membres de l'unité de négociation représentée par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). Cette dernière a refusé de signer le protocole.

Pourquoi conclure un protocole?

Essentiellement, le but de ce protocole est **d'empêcher que d'autres travailleurs et travailleuses n'accomplissent du travail de l'unité urbaine ou de l'unité des FFRS en cas de grève ou de lock-out.**

Selon le *Code canadien du travail*, il est interdit aux employeurs de suspendre, de congédier ou d'imposer des mesures disciplinaires ou des pénalités financières ou autres aux employées et employés qui refusent d'exécuter du travail visé par une grève ou un lock-out.

Vous le savez sans doute, Postes Canada a la mauvaise habitude de tenter de congédier ou d'imposer des mesures disciplinaires aux personnes qui refusent de franchir une ligne de piquetage. C'est pourquoi nous devons protéger leur emploi. Ce protocole permet à ces travailleurs et travailleuses de continuer à se présenter au travail et à se faire payer, même si nous ne travaillons pas. Notre lutte vise Postes Canada et non pas ces travailleurs et travailleuses.

Besoin d'autres renseignements à ce sujet?

Toutes les sections locales du STTP recevront le texte intégral du protocole de piquetage que nous avons signé.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou ne savez pas exactement quoi faire, parlez-en à un membre de votre comité exécutif local.

Ce protocole est essentiel pour renforcer la solidarité et exercer le maximum de pression sur Postes Canada pour qu'elle négocie avec nous.

Solidarité,



Mike Palecek
Président national

2015-2019 / Bulletin n° 432
/jyl sebp 225/ mp scfp 1979

